

## Sujets de prière :

- ✿ Laval : Que nous continuions de prier pour ce terrain ; que le Seigneur continue de paître les contacts dans leurs situations ; que le Seigneur gagne un témoignage adéquat dans la ville de Laval selon Sa volonté.
- ✿ GTCA (26 jan.-12 fév.) : Priez pour Ottawa/Montréal, Kitchener/Guelph, Hamilton/ St. Catharines, Windsor, et à la côte ouest, Lethbridge, Alberta ; priez que le Seigneur préparera ces terrains pour la moisson ; priez pour les stagiaires de FTTA qui nous joindront dans ces villes pour contacter des nouveaux ; priez que beaucoup de saints seront capables de coopérer avec le Seigneur dans ce déplacement en allant, en priant et en paissant les contacts ; priez que le Seigneur gagne ce qu'Il désire dans ces villes à travers ce déplacement.
- ✿ Israël : Veuillez vous souvenir des saints qui ont migré en Israël pendant les dernières années, qu'ils puissent trouver du travail adéquat avec du temps libre pour entrer pleinement dans la vie d'église pour le témoignage du Seigneur en Israël.
- ✿ Le nouveau semestre universitaire : Veuillez prier que le Seigneur attire des nouveaux pour assister aux études bibliques, réunions et activités ; priez que ceux que nous avons contactés à travers les tables recevront les soins pastoraux ; priez que le Seigneur ajoute du fruit qui demeure à la vie d'église.
- ✿ Les districts à Montréal : Veuillez prier que chaque saint recevra du soin adéquat ; que chaque saint aura un berger pour les nourrir et les chérir ; que chaque saint ait le fardeau de fonctionner selon leur mesure ; priez que le Seigneur gagnera ce qu'Il désire par ces districts.
- ✿ Priez pour les besoins locaux à Montréal : les saints, les contacts et ceux qui ont besoin de soin et d'attention.

## Lecture quotidienne

- ✿ La Sainte Bible Version Recouvrement avec les notes : 1 Co 15.1 – 16.24 (voir le site web pour le programme quotidien)
- ✿ PSVCM : Étude de cristallisation d'Ézéchiël, vol. 3, semaines 14 et 15

## Annonces

- ✿ Veuillez renouveler votre inscription ou vous inscrire pour la PSVCM pour 2018. Si vous n'avez pas encore payé votre serviteur de district qui distribue la PSVCM, veuillez le faire immédiatement.

## Horaire de nettoyage et service le Jour du Seigneur

21 janv.	✿ Service : Sinophone Est
	✿ Nettoyage : Toute la salle de réunion
28	✿ Service : Sinophone Nord
	✿ Nettoyage : Anglophone Ouest, Sinophone Ouest et les jeunes gens (John Y., Boy, Aaron Cha. responsables)
4 fév.	✿ Service : Anglophone A
	✿ Nettoyage : Sinophone Nord et Sinophone Centrale 1 (Jun, Gary Chen responsables)
11	✿ Service : Anglophone B
	✿ Nettoyage : Sinophone Est (Xie, Guorong)

## Événements à venir

- ✿ 27 janv. au 11 fév. 2018, Ottawa/Montréal : **GTCA**
- ✿ 23 au 25 février, Montréal, QC : **Conférence pour les saints qui travaillent**
- ✿ 13 au 15 avril, Anaheim, CA : **ITERO de printemps**

*D'autres événements sont listés sur le site web de l'église*

## Activités de la semaine

21 JANV. JOUR DU SEIGNEUR	✿ 10h00 à 12h15 : La réunion de la table du Seigneur et la réunion de prophétiser
	✿ 12h15 à 13h30 : l'agape
	✿ 13h30 : Leçons pour les sœurs
22 lundi	✿
23 mardi	✿ 19h30 à 21h00 : les réunions de prières francophones, anglophones, sinophones selon les districts.
24 mercredi	✿
25 jeudi	✿
26 vendredi	✿ Les réunions de maison diverses (francophone, anglophone, sinophone)
27 samedi	✿
28 JANV. JOUR DU SEIGNEUR	✿ 10h00 à 12h15 : La réunion de la table du Seigneur et la réunion de prophétiser
	✿ 12h15 à 13h30 : l'agape
	✿ 13h30 : Leçons pour les sœurs

## LA DÉLIVRANCE

Références bibliques : Rm 7.15-8.2

### III. LA LOI DE L'ESPRIT DE VIE NOUS DÉLIVRE DE LA LOI DU PÉCHÉ (la suite)

Ainsi, la victoire sur le péché n'a rien à voir avec nos efforts. Nous n'avons pas eu recours à notre volonté lorsque la loi du péché nous a fait pécher. De la même manière, nous n'avons besoin de fournir aucun effort pour que la loi du Saint-Esprit nous libère du péché. La victoire authentique est celle qui ne demande aucun effort de notre part. Nous n'avons rien à faire. Nous pouvons lever les yeux vers le Seigneur et dire : « Tout va bien. » Toutes nos défaites d'hier étaient le résultat d'une loi, et les victoires d'aujourd'hui sont également le résultat d'une loi. La première loi était très puissante, mais la seconde est bien plus puissante. La première loi était en effet puissante puisqu'elle réussissait à nous mener au péché, mais la seconde est bien plus absolue, car elle nous délivre de la condamnation. Quand la loi de l'Esprit de vie est exprimée au travers de nous, sa puissance est bien plus grande que la loi du péché et de la mort.

Si nous voyons cela, nous serons réellement libérés du péché. La Bible ne nous dit pas que nous pouvons vaincre le péché par notre volonté. Elle nous parle uniquement de la libération du péché : « La loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. » La loi de l'Esprit vivifiant nous a arrachés du domaine de la loi du péché et de la mort. La loi du péché et de la mort est encore présente, mais celui en qui elle agissait jusqu'alors n'est plus là. Tout chrétien devrait être parfaitement au clair sur le moyen de la délivrance. D'abord, nous devons voir que le péché est une loi en nous. Si nous ne voyons pas cela, nous ne pouvons pas continuer. Ensuite, nous devons voir que nous ne pouvons pas surmonter cette loi du péché et de la mort. Enfin, nous devons voir que le Saint-Esprit est une loi, et que cette loi nous délivre de celle du péché.

Plus un nouveau converti s'apercevra tôt de ce moyen d'être délivré, mieux ce sera. Il est inutile d'attendre de nombreuses années avant de voir ce chemin. Il est inutile de souffrir de nombreuses difficultés avant d'expérimenter la liberté. Beaucoup de frères et sœurs ont perdu leur temps inutilement ; ils ont versé beaucoup de larmes de défaite. Si vous voulez vivre moins de douleur et de larmes, vous devez réaliser dès le départ que le chemin de la délivrance réside dans ces mots : « La loi de l'Esprit de vie m'a affranchi en Jésus-Christ. » Cette loi est si parfaite et si puissante qu'elle vous sauvera

complètement ; il n'y a aucun besoin de faire quoi que ce soit pour l'aider. Cette loi vous libère du péché complètement, vous sanctifie entièrement et vous remplit de vie spontanément. Frères et sœurs, ne pensez pas que le Saint-Esprit qui est en nous n'exprime Sa vie à travers nous qu'occasionnellement. Si nous pensons cela, cela prouve que nous ne connaissons que l'Esprit et ne connaissons pas la loi de l'Esprit. La loi de l'Esprit exprime sa vie continuellement. Elle demeure inchangée à tout moment et en tout lieu. Nous n'avons pas besoin de demander à cette loi de se comporter de telle ou telle façon, elle se comporte ainsi sans nos directives. Une fois que le Seigneur nous a ouvert les yeux, nous verrons que le trésor en nous n'est pas seulement le Saint-Esprit, ni même une vie, mais également une loi. Ensuite nous serons libérés et le problème du péché sera résolu.

Puisse Dieu nous ouvrir les yeux pour nous permettre de voir le chemin de la délivrance ! Qu'Il nous ouvre les yeux pour que nous voyions ce secret qui mène à la victoire, et que nous entamions avec joie ce droit chemin !

*Note : Le contenu est un extrait de Leçons pour nouveaux croyants #15, La Délivrance, par Watchman Nee, publié par Living Stream Ministry.*